

JOSÉPHIN SOULARY

ME EN 1848

Chaque époque a sa physionomie; le trait caractéristique de la nôtre sera la célérité. La célérité a du bon, le contester, ce serait méconnaître le prix du temps; ce serait bien de la modestie, ou bien de l'ingratitude, au siècle des chemins de fer, de la télégraphie électrique et de la photographie. Mais il ne suffit pas de faire vite; l'essentiel, on l'oublie trop, est de bien faire: il faut le rappeler à ceux qui manipulent la matière; il faut surtout le rappeler à ceux qui manipulent l'esprit.

La liberté de la presse et la liberté de la parole — Dieu me préserve de les blasphémer pour cela! — ont rendu ce mauvais service aux lettres de leur faire ériger, elles aussi, en mérite suprême, deux qualités très-secondaires: la facilité et l'abondance. De par le journal et de par la tribune, la palme aujourd'hui est à l'improvisation. Il s'agit bien, vraiment, de méditer, de combiner, de peser les termes! Idées, style et composition, votre plume trouvera tout cela d'elle-même au fond de votre écritoire: fiez-vous aux hasards de l'inspiration. L'important est de faire vite et de faire beaucoup. Point de succès, si l'on n'occupe incessamment le public de soi, et l'esprit se vend au mètre, comme une étoffe.

Aussi, aucun genre n'échappe à cette *influenza*, pas plus le livre que le journal, pas plus les vers que la prose. Le premier de nos poètes n'est, à proprement parler, qu'un improvisateur. Le choix de l'exemple doit m'absoudre de l'intention de dénigrer cette agréable faculté; mais permettez aux délicats — qui ne sont point aussi malheureux qu'a bien voulu le dire La Fontaine ce Janus des moralistes, — de réserver

un coin à part dans leur cœur aux talents scrupuleux qui savent résister à ce profitable entraînement.

Au premier rang de ces scrupuleux, la justice veut que je place M. Joséphin Soulyary.

Évidemment, M. Soulyary n'a aucune prétention à la fécondité, cette qualité si recherchée de nos jours et qui se paye si cher. Quoiqu'il soit dans sa quarante-septième année, sauf quelques publications de peu d'importance et qui ne doivent guère être considérées que comme des essais, des tâtonnements, il n'apporte à cette exposition des produits de la poésie française qu'un seul volume de vers, mais un volume déjà par trois fois amoureusement retouché, complété, et qui, de réimpressions en réimpressions et de perfectionnement en perfectionnement, pourrait bien fournir, quelque jour, à la bibliothèque des connaisseurs, des délicats, un digne pendant aux sept éditions des *Caractères de notre siècle*, que Labruyère, ce semble, ne doit pas regretter pour sa gloire d'avoir passé sa vie entière à améliorer et à grossir.

Mais avant de parler de l'œuvre, commençons, logiquement et chronologiquement, par dire quelques mots de l'homme.

M. Joséphin Soulyary est né le 23 février 1843, de Jean-Baptiste Soulyary et de dame Anne-Joséphine-Constance Deléglise. Sa famille est d'origine génoise. Elle s'expatria pour échapper aux Guelfes ou aux Gibelins, peut-être à tous les deux, et vint porter à Lyon l'industrie des velours brochés d'or et d'argent. Pendant la révolution, en 1793, le grand-père du poète se maria à demoiselle Jeanne, comtesse de Barancy de Sandar, dont les parchemins, même alors, ne furent pas inutiles à sa nouvelle famille, car ils paraissent avoir servi pendant longtemps à couvrir des pots de confitures.

Il existe encore à Simonest, près de Lyon, un château historique du nom de Sandar.

Des enfants issus de cette union, deux, le père du poète et un de ses frères, ont continué les traditions paternelles dans le commerce des soieries ; un troisième, aujourd'hui directeur de l'École des beaux-arts de Saint-Étienne, ancien élève de David et de Gros, n'est pas sans réputation comme peintre d'histoire, et le musée de Lyon a de lui un tableau estimé, représentant le comte Ugolin dans sa prison.

Après ces détails consciencieux que le *Bulletin du bouquiniste* recueillera peut-être avec avidité dans quelques siècles, arrivons enfin au poète qui est l'objet de cette notice.

Un poëte, vraiment poëte, quel don de la nature ! Mais on se tromperait fort si l'on s'imaginait que la nature n'a pas besoin d'être secondée pour mener à bien ce difficile enfantement. Il y a des procédés pour cela. Voulez-vous savoir comment se fait un poëte ? Prenons pour exemple M. Joséphin Soulary. La recette que je vais vous donner n'est pas la seule ; mais je vous la garantis bonne : la preuve en est dans les résultats.

Vous enlevez, dès sa naissance, un enfant à sa famille et vous l'envoyez en nourrice : on ne saurait s'y prendre trop tôt. Là, vous le laissez pendant sept ans. C'est bien long, penserez-vous ; et, en effet, l'on pourrait faire à moins ; mais le cas que je cite a si bien réussi qu'il vaut mieux s'y tenir comme modèle, que de se lancer dans la voie aventureuse des conjectures.

Je ne sais pas si, d'ores et déjà, vous avez compris quel est le système de culture qui doit donner à ce précieux germe tout le développement qu'il comporte. Comme je ne suis pas ici pour vous proposer des énigmes, je veux supposer que non et vous l'expliquer à tout hasard. Ce système, c'est celui de la privation. La privation ! Quelle admirable méthode ! Voyez l'instruction publique : comme elle stimule nos appétits intellectuels par la sobriété de ses enseignements ! Et en politique donc ! C'est là, plus encore qu'ailleurs, qu'éclatent les merveilleux effets de l'éducation négative. Est-il rien comme l'arbitraire pour donner le goût de la liberté ?

Dans cet exil de sept ans loin des siens, entre des mains mercenaires, l'enfant avait dû apprendre à apprécier tout ce que vaut la famille ; mais à sept ans, à cet âge qu'on appelle de discrétion, le laisser à la campagne, au milieu des fleurs et des animaux, il y avait là un danger, un grand danger. S'il allait se blaser sur tout cela, comme un paysan ! Heureusement la Muse veillait avec un soin maternel sur cette fleur naissante de poésie, et, avec cette intelligente sévérité qui est, à ce qu'on nous dit, la meilleure marque d'affection, elle la transplante dans une sombre école dont le maître va se charger de lui inspirer, toujours par la même méthode, l'amour de l'air et du soleil.

Victor Hugo a comparé l'âme du poëte à un écho sonore placé au centre de l'univers. L'image est belle et juste ; la sonorité a son prix en musique, et même en poésie, pourvu qu'on n'en abuse pas et qu'elle ne soit pas le symptôme d'un vide fâcheux. Shakspeare voit dans l'art un miroir, ce qui est toujours la même idée. Le fait est — image à part et tout prosaïquement — que le poëte doit être très-

impressionnable, tout sensibilité et tout appétence; et que, pour éveiller, pour surexciter en lui cette indispensable susceptibilité d'organes, ce besoin de s'emparer, comme la *Marie Stuart* de M. Lebrun, de la nature entière, rien ne vaut la souffrance et la privation.

Il était si convaincu de l'efficacité de cette méthode d'éducation pour l'avoir souvent appliquée, ce digne instituteur, et il avait si bien deviné la vocation de son élève et la nécessité des rigueurs salutaires dont cette charge d'une âme d'élite lui faisait un devoir, qu'au risque d'être méconnu par l'objet de ses soins pieux — et aussi par quelques autres — il n'hésita point à faire jaillir de ce jeune cœur l'étincelle poétique par le procédé, aujourd'hui suranné, dont on faisait jaillir alors le feu des cailloux. Et c'était, en effet, bien du désintéressement; car, à présent même qu'il en recueille le bénéfice, son ingrat élève ne sent pas encore le prix de ce mode d'enseignement. « De sept ans, époque où l'on m'a retiré de nourrice, jusqu'à onze ans, époque de ma fuite de l'école, m'écrivit-il en réponse à ma demande de quelques renseignements biographiques, ma vie a été un véritable martyre. Comme j'étais un enfant sauvage, incapable de m'expliquer pourquoi ma nourrice n'était pas ma mère, et pourquoi l'on m'enlevait ma grande liberté des champs, ma vache noire et ma blonde sœur de lait, pour me faire étudier une langue barbare dans le livre détesté de M. Lhomond, le principal du collège de Montluel (Ain), homme des vieux principes, m'avait pris en aversion singulière, et se vengeait sur moi, par des supplices inouis, de ma paresse à l'endroit du *que retranché*, et de mon extrême passion pour les lézards, les cerfs-volants et les lithymales. Il m'écrasait le bout des ongles avec une énorme fêrule de buis; il me couperait les bras à grands coups d'une corde à neuf queues armées de noeuds; de son pied bot, dont le soulier, véritable engin orthopédique, était armé d'une membrure de fer, il me roulait par terre en me contondant les côtes et l'estomac; il me tenait des heures entières droit sur un pied, les bras en croix et un vocabulaire sur chaque main, et, pour varier, il me faisait mettre à genoux, les mains sous les genoux et des mâchefers sous les mains. Ces mauvais traitements, qui pouvaient me rendre idiot, m'ont laissé dans le caractère un grand fond de tristesse dont mon existence entière s'est ressentie. »

Et sa poésie aussi, heureusement : béni soit le principal du collège de Montluel (Ain)! L'intelligent instituteur savait ce qu'il faisait. Pour que ce prédestiné eût l'auréole au front, il fallait bien qu'il fût martyr, et, quitte à être calomniée, la digne âme s'était vouée à cette tâche.

« Périssent ma mémoire, s'il le faut ! » s'était-il écrié comme les Montagnards. Il s'agissait bien d'enseigner à cet enfant la grammaire de Lhomond et le *que retranché* ! Il s'agissait de lui implanter au cœur un amour passionné de la nature, un amour passionné de l'indépendance et de la liberté.

Il les lui implanta si bien, ces amours, qu'un beau matin, en compagnie d'un autre amoureux de son espèce, maître Joséphin s'enfuit de son collège pour aller pratiquer *sub dio* les excellentes leçons qu'on lui avait données. Ils passèrent huit jours dans les bois. O les bienheureux jours ! la vie de sauvage sous les grands arbres ! Quel poème en action !

Les grands bois sont toujours un peu des temples : demandez aux druides, demandez aux architectes. A ces goûts silvestres de notre écolier se mêlaient quelques aspirations ascétiques, et cette disposition d'esprit pouvait être préjudiciable au germe qu'on voulait faire éclore : les poètes ont toujours besoin d'être à moitié païens. Ce fut pour combattre cette disposition, sans doute, qu'au lieu de ramener le vagabond à son collège, on le fit entrer au séminaire, au séminaire de Saint-Jean.

L'amour de la nature, d'ailleurs, n'aurait point suffi à former le futur auteur des *Sonnets humoristiques* ; il le fallait artiste au suprême degré, artiste avant toute chose, imprégné d'atticisme, amoureux du grec, du latin, de l'antiquité : il lui fallait donc le séminaire, quatre ans de séminaire, au régime des petits traités du père Loriquet. Si quatre ans de ce régime-là ne lui inspiraient pas un désir effréné de s'instruire, si quatre années de ce bouillon d'hôpital ne lui donnaient pas le goût d'une nourriture substantielle, ce serait à désespérer de lui.

Si la Muse n'avait pas eu sur son nourrisson des vues toutes particulières, tout exceptionnelles, elle aurait pu s'en tenir là, c'était de quoi former un talent très-présentable. Mais elle avait fondé sur lui des espérances qui exigeaient un surcroît de précautions, d'autres marques de sa prudente sollicitude, et elle lui en réservait deux bien signalées : une temporaire, qui dura six ans ; une autre, que je ne veux pas dire éternelle ; mais toujours est-il que voilà plus de vingt ans qu'elle dure.

A quinze ans, elle l'enleva à la rhétorique de l'abbé Loriquet, pour le transporter du séminaire dans une caserne. C'était en 1830 ; sous prétexte qu'il avait un parent colonel, colonel de l'Empire, qui, les Bourbons partis, avait repris du service, elle en fit un enfant de troupe.

Ce fut à la caserne que la jeune plante commença de porter, ne disons pas ses premiers fruits, ce serait trop, mais ses premières fleurs. Les goûts littéraires du futur poète, qui déjà se faisaient pressentir au séminaire, prennent ici leur essor, et l'*Indicateur de Bordeaux*, ville où il fait sa première garnison, accueille diverses pièces que l'imberbe enfant de troupe signe crânement de cette qualification osée : « Grenadier au 48^e de ligne. »

Au bout de six années, en 1836, notre grenadier, malgré la séduisante perspective que lui ouvrent ses galons de sous-officier, quitte les drapeaux et revient au pays avec une fièvre lente, dont heureusement l'air natal le débarrassa, et avec un grand fonds de philosophie à l'endroit de la gloire militaire, dont la carrière civile, heureusement aussi, ne l'a jamais débarrassé.

Mais au retour, rassurez-vous, d'autres misères l'attendent pour continuer son éducation. Pendant quatre ans il aura à lutter contre les brutales nécessités de l'existence dans des positions subalternes, de ces positions dont le salaire permet tout juste de manger sans se vêtir, ou de se vêtir sans manger.

Aussi, voyez comme déjà les résultats se produisent ! C'est dans cet intervalle qu'il publie successivement :-

A travers Champs ;

Les cinq Cordes du Luth ;

Une Mendicante au Congrès scientifique ;

Le Chemin de fer, etc., etc.

C'est alors que comme dernier gage de tendresse, comme dernière main mise à son œuvre, la Muse, pour entretenir à tout jamais dans son poète le goût de l'indépendance, eut l'ingénieuse idée de faire de lui, par l'entremise de M. Jayr, alors préfet du Rhône, auprès duquel il paraît qu'elle avait quelque crédit, de faire de lui, quoi?... Un bureaucrate. Ne riez pas : rien n'est propre à l'inspiration comme de copier des circulaires et de gratter du papier.

Et puis, n'est-ce donc rien que de pouvoir, après plus de quatre lustres d'exercice, remplacer au bas de ses vers son titre de grenadier au 48^e de ligne par celui de chef de division à la préfecture du Rhône ?

Songez donc, en outre, quel juste sujet d'orgueil pour notre cher pays, qu'un mérite aussi rare soit à sa place dans une condition aussi subalterne ! Comme il faut que la France soit riche en capacités ! Et quelle satisfaction, d'autre part, ce doit être pour ses supérieurs dans la hiérarchie administrative de pouvoir se dire qu'ils sont au-dessus

de ce poète dont les connaisseurs font si grand cas ; que, tous les jours, de dix heures à quatre, ils disposent de sa plume ; que ce sont eux qui dictent, et que c'est lui qui écrit ! Et ne perdez point de vue les bien-faisants effets du système privatif : quelle satisfaction de pouvoir se dire, de pouvoir faire tout cela, sans remords, sans scrupule ! Au contraire, le poète, son livre est là pour le prouver, n'en fait que de meilleurs vers à ses heures de loisir. Il n'est pas de stimulant pour la poésie comme la prose administrative.

Maintenu dans cette ombre propice, il est comme ces pinsons auxquels d'industriels professeurs de chant ont crevé les yeux pour les préserver de toute distraction, pour concentrer toute leur attention sur leur art. Malheureusement, la loi inintelligente ne permet pas à l'homme d'exercer sur l'homme le pouvoir sans bornes qu'elle lui laisse sur les animaux dits inutiles, et l'on ne peut appliquer cette ingénieuse méthode de chant à cette autre espèce d'oiseaux mélodieux qu'on nomme les poètes ; mais l'art n'y perd rien, soyez tranquilles, et l'on y revient, comme vous voyez, par un délour.

Nous venons de nous rendre compte du système de culture ; maintenant passons aux produits.

Je ferai bon marché des premiers pas de M. Soulary dans la carrière. Jusqu'aux *Sonnets humouristiques*, il n'avait point encore bien trouvé sa voie ; mais cette fois le but est touché. Il a fait son chef-d'œuvre, il est passé maître.

J'ai raconté ailleurs, dans une feuille qui veut bien accueillir périodiquement ma prose, quelle agréable surprise ce fut pour moi, il y a de cela trois ans, de rencontrer au milieu d'un amas de poésies signées de noms connus, trop connus ou trop peu dignes de l'être, un volume n'appartenant à aucune de ces deux catégories, un volume édité avec goût, avec coquetterie, et dont le fond valait encore mieux que la forme. Ce volume, c'étaient les *Sonnets humouristiques* de M. Joséphin Soulary. Sous le coup de cette surprise, voici quelle fut alors mon impression : « Il n'est pas besoin d'être du métier, disais-je après avoir cité, comme spécimen, quatre sonnets, pour apprécier tout ce qu'il y a de sentiment, de grâce et de délicatesse dans ces compositions ; je me sers à dessein de ce terme beaucoup trop prodigué, car M. Soulary compose, chose rare, et compose très-bien. Il est tout à fait dans les conditions de son art, *ut pictura poesis*. Chacune de ses idées a subi l'opération qui transforme la prose en poésie ; elle a revêtu un corps, le verbe est devenu chair. La plupart de ses sonnets forment un petit

tableau, un petit drame, et cela avec une mesure parfaite, sans jamais tomber dans le théâtral, dans le romanesque.

« M. Soulary a deux mérites à mes yeux, deux grands mérites, quoique négatifs : il n'est pas éloquent, et il n'est pas abondant. On s'est plaint, jadis, des avocats en politique : et en poésie, donc !... Dieu merci, les vers chez lui ne coulent pas de source. Ce qui coule de source, c'est de l'eau claire, et ses vers à lui sont nourris de pensées. Il n'est pas un mot qui n'ait sa valeur, qui n'ait été soigneusement, curieusement cherché, mais presque toujours heureusement trouvé. M. Soulary est un fin ciseleur ; ce sera le Benvenuto Cellini du sonnet. Y a-t-il dans le ciseleur l'étoffe d'un statuaire ? Pourquoi pas ? Mais qu'importe ? il fait admirablement bien ce qu'il fait : qu'est-ce que le *Persée* a ajouté à la gloire de Cellini ? Qu'on dise, si l'on veut, que M. Soulary ne fait que des statuettes ; je répondrai que ces statuettes-là survivront à bien des statues de ma connaissance. Au surplus, il me fait l'effet d'avoir trop de sens pour se laisser tenter hors de sa voie. S'il en sort, ce ne sera qu'à bon escient, et je gage pour le succès. »

Là-dessus venait une dernière citation, *Primula veris*, que je n'insère point ici, mais que je n'aurai garde d'omettre dans les extraits donnés à la suite de cette notice ; car aujourd'hui comme alors, cette gracieuse bacchanale me paraît d'un goût exquis, et cette espèce de sonnet-ritournelle, ou redoublé, dont la forme lui appartient en propre, convient merveilleusement au sujet. Il y a dans le retour périodique des vers qui s'entre-croisent comme les boules aux mains d'un jongleur indien, quelque chose d'enivrant et de vertigineux qui rend bien le pétilllement de la sève humaine aux premiers effluves du printemps ; et dans tout ce morceau bouillonne une verve contenue qui n'en a pas moins d'effet pour ne pas déborder, comme fait trop souvent l'art moderne.

« Quant à une certaine obscurité, disais-je enfin, qu'on pourrait être tenté de reprocher à quelques-uns de ses sonnets, elle a pour moi plutôt du charme. Son idée, même alors, est toujours juste, et, pour la trouver claire, il ne s'agit que de regarder d'un peu plus près. Or, la poésie est un plaisir raffiné, et je ne hais pas de la voir, comme une déesse qu'elle est, s'envelopper parfois d'un léger nuage pour échapper au vulgaire profane. »

Je demande pardon de répéter ainsi mes paroles ; mais en vérité, à quoi bon varier les termes, quand le sentiment n'a point changé, quand un examen répété n'a fait que me confirmer dans ma première impres-

sion? Je viens de lire et de relire les *Sonnets humoristiques*. Tenez, dispensez-moi de toute analyse; j'aime trop ce livre pour me résoudre à le disséquer. Je n'ai même nulle envie de faire de la propagande en sa faveur; j'éprouve à le lire une jouissance de gourmet, un plaisir d'égoïste, une satisfaction de jaloux qui répugne à la promiscuité. D'ailleurs, quel meilleur éloge en faire que de le citer? Ma prose n'a déjà que trop envahi de l'espace que le nombre des concurrents nous force à mesurer d'une main avare.

Je procède donc, sans plus de paroles, aux citations, mais non toutefois avant de vous avoir appris que l'an dernier Pétrarque, qui a ses raisons pour être difficile en fait de sonnets, a envoyé à M. Soulary, de l'autre côté des Alpes, par l'intermédiaire du prince de Carignan, une très-belle médaille d'or portant cette inscription italienne :

GIUSEPPE SOULARY

Le Muse francesi guidò ad attingere alle itale fonti

LÉON DE WAILLY.

Voy. *Sonnets humoristiques*, par Joséphin Soulary. Lyon, Scheuring, 1859.— Nouvelle édition considérablement augmentée, précédée d'une préface en vers par Jules Janin. *Figulines*, in-12, 1861.